CONSERVATION DU PATRIMOINE

FICHE DESCRIPTIVE

*

REPERAGE DU SITE GV 150

version du 29/09/2009

VALLEE DU GUIERS VIF

Corderie

commune des Echelles

A. SCHRAMBACH

Consulter : *La papeterie d'Entre-deux-Guiers* Ferrière Lionel Les Chroniques Rivoises n°27 mai 1999

1-SITUATION, ENVIRONNEMENT

2-DONNEES HISTORIQUES

dates:

XVIIe siècle

/

XVIIIe siècle

1744 : ?? sur la carte de Cassini

XIXe siècle

1832: ?? sur le cadastre napoléonien 1843 : ?? sur la carte d'état major 1877 : ?? sur la carte d'état major

XXe siècle

1949 : ?? sur la carte IGN au 1/20000e

1947-1953-2002-2004 : ?? sur la carte IGN au 1/25000e

XXIe siècle

2008 : Mr Servais responsable ; propriété du groupe Matussière et Forest (papeteries : cf le site

G710

2008 : SIAGA : étude Cedrat pour la suppression du seuil de la corderie (11 2008)

plans:

1744 : carte de Cassini (d'après Mollin Joseph)

1832 : cadastre napoléonien de 1832

1843 : carte d'état major de 1852 (levés de 1843) 1877 : carte d'état major de 1895 (levés de 1877)

1949 : carte IGN au 1/20000e

1947-1953-2002-2004 : carte IGN au 1/25000e

cadastre actuel

3-DONNEES TECHNIQUES

Nombre de fiches : Images anciennes :

Les bâtiments

18xx:

18xx:

1950:

Ls ouvrages hydrauliques

181xx:

*L'ouvrage de prise

*Le canal d'amenée

*La serve

*Le canal entre la serve/chaussée et les bâtiments

*Le canal de fuite

2008:

Le seuil de la Corderie a été créé pour alimenter en eau l'usine des Echelles en rive droite du Guiers Vif. L'usine appartient actuellement à la Société Matussière et Forest. Elle fabrique des dérivés de papier. L'ouvrage d'origine date vraisemblablement de la fin du XIXème siècle (Cedrat).

Le seuil est constitué:

- d'un déversoir principal profilé et bétonné de largeur : 35 m, et de longueur 5,50 m dans le sens de l'écoulement et hauteur de chute 2 m entre les niveaux d'eau moyens ;
- d'une vanne à crémaillère, de largeur 3,50 m et de hauteur 0,80 m par rapport à la crête du déversoir;
- d'un déversoir secondaire, de largeur 5,50 m;
- d'un système de prise d'eau avec régulation de débit.

A l'aval immédiat de l'ouvrage de prise d'eau, deux canaux réceptionnent les débits prélevés. Le canal amont est le canal le plus ancien. Il alimentait à l'origine l'usine et le plan d'eau en bordure du hameau de Cotterg.

Ce premier canal a été suppléé ensuite par un second canal lorsque les besoins de l'usine furent plus importants.

Si le premier canal n'écoule quasiment plus de débit aujourd'hui du fait de son envasement et de son encombrement par la végétation, le second canal alimente toujours l'usine, mais l'eau n'est pas utilisée dans le cadre de ses activités.

Des systèmes de surverse et de trop plein permettent de réguler le débit qui est transité, en plusieurs points sur le tracé des canaux.

Le rejet du canal s'effectue en deux points dans le Guiers Vif, en amont du pont entre les Echelles et Entre-Deux-Guiers.

Aspects fonciers et réglementaires

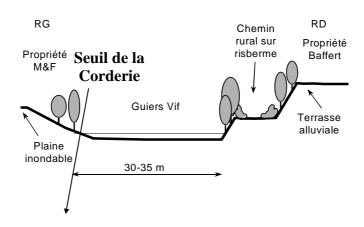
L'ouvrage appartient à la Société Matussière & Forest. Les parcelles jouxtant l'ouvrage ont les propriétaires suivants :

- n° 826 : M. Baffert
- n° 827, 828, 829, 830, 632, 1 153 : Matussière & Forest.

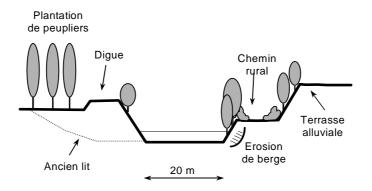
Une recherche de droit d'eau (arrêté préfectoral, convention, etc.) a été effectuée auprès des services administratifs (D.D.A.F.). Le dernier document attestant d'un droit d'eau remonte à 1908 (M. Gallet Aymé). La société Matussière et Forest devrait théoriquement être propriétaire du droit d'eau, cependant le document n'a pas été retrouvé.

Evolution du profil en travers du lit

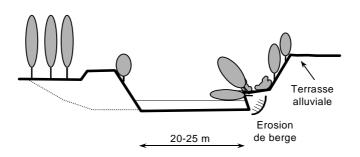
Configuration antérieure à 1984



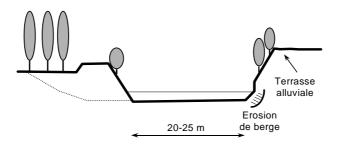
Configuration suite aux travaux de 1984 (début des phénomènes d'érosion en rive droite)



Evolution de la rive droite (vers 1990) (Erosion de la risberme rive droite)



Situation actuelle (2008) (Erosion du pied de talus de la terrasse alluviale)



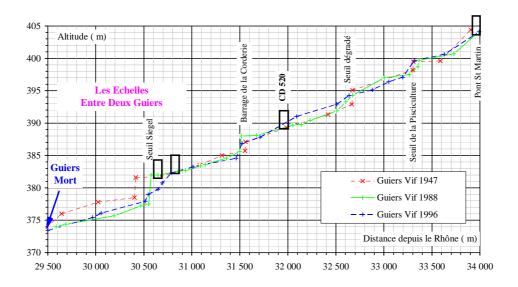


Fig: Comparaison des profils en long de 1947, 1988 et 1996 sur le Guiers Vif.

Il s'agit du seuil. Le barrage de la Corderie, d'une hauteur de 2 à 3 mètres, remonte nettement les niveaux

*Le canal d'amenée

*La serve

*Le canal entre la serve/chaussée et les bâtiments

*Le canal de fuite

Les équipements énergétiques

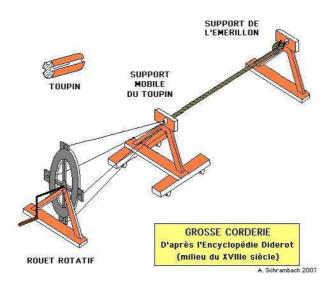
<u> 18xx :</u>

18xx:

Equipements industriels

<u> 18xx :</u>

<u> 18xx :</u>



Production:

18xx: Fabrication de cordes en papier pour les vignobles.

4-LE MILIEU HUMAIN

Les propriétaires, les locataires

Le personnel